
Un "Nazisme tropical" au rwanda? image ou logique d'un génocide

Author(s): Jean-Pierre Chrétien

Source: *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, No. 48 (Oct. - Dec., 1995), pp. 131-142

Published by: [Sciences Po University Press](#)

Stable URL: <http://www.jstor.org/stable/3770219>

Accessed: 13/07/2013 07:07

Your use of the JSTOR archive indicates your acceptance of the Terms & Conditions of Use, available at <http://www.jstor.org/page/info/about/policies/terms.jsp>

JSTOR is a not-for-profit service that helps scholars, researchers, and students discover, use, and build upon a wide range of content in a trusted digital archive. We use information technology and tools to increase productivity and facilitate new forms of scholarship. For more information about JSTOR, please contact support@jstor.org.



Sciences Po University Press is collaborating with JSTOR to digitize, preserve and extend access to *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*.

<http://www.jstor.org>

ENJEUX

UN « NAZISME TROPICAL » AU RWANDA ?

IMAGE OU LOGIQUE D'UN GÉNOCIDE

Jean-Pierre Chrétien

Les massacres perpétrés au Rwanda en 1994 ne sont pas le résultat d'une furieuse mêlée « ethnique », retour de barbarie ou fatalité d'une nature « africaine ». Organisée et encadrée par un régime et une propagande, la tuerie a le triste privilège d'appartenir de plein droit à la catégorie du génocide politique moderne.

Le 23 avril 1994, un délégué de la Croix-rouge à Butare, au Sud du Rwanda, lançait un véritable SOS sur *Radio France internationale (RFI)*: « En Europe, on ne parle que de Gorazde, alors qu'ici, au Rwanda, c'est l'horreur absolue ». Trois jours après, *Libération* publiait un article que j'avais intitulé « Un nazisme tropical ». La comparaison était dans l'air et a été reprise, surtout quand, un mois plus tard, la réalité du génocide fut admise par les médias et par la « communauté internationale ». *Le Soir de Bruxelles* parle, le 9 juin 1994, de « tueurs aussi efficaces que les nazis ».

L'analogie proposée entre cette crise africaine majeure et le racisme allemand des années 1930 répondait sans doute à un souci pédagogique: faire comprendre que l'Afrique ne peut être située hors d'une réflexion proprement historique. Ses spécificités géo-culturelles ne doivent

pas nous aveugler sur l'exemplarité des situations, par delà tout exotisme de surface. Généralement, les conflits africains semblent devoir ressortir de la compétence des « experts » en ethnologie, censés rendre compte savamment des particularismes et des traditions, voire des atavismes, qui seraient autant de prêts-à-porter explicatifs sur cet horizon lointain. En Europe, la sensibilité à la dialectique des continuités et des ruptures est suffisamment en éveil pour qu'on évite le piège déjà dénoncé par Marc Bloch comme la tentation diabolique d'une histoire centrée sur les origines. Mais en Afrique, les réponses seraient toujours plus simples, de type culturaliste ou même naturaliste. Récemment encore, un journaliste présentait ce continent en termes de pâte feuilletée, selon un dosage mi-évolutionniste (les étapes du progrès), mi-diffusionniste (toute culture y serait venue d'ailleurs) digne des écrits d'il y a un siècle: dans cette imagerie, le génocide rwandais ne serait qu'un épisode de la lutte séculaire des « aristocraties armées » et des traditions de palabre¹. L'Afrique expertisée par le Nord reste donc comme une planète à part, encore mal consolidée, sans histoire propre et dont la « plasticité » s'offrirait aux modelages d'un ordre mondial.

1. Alexandre Adler, *Courrier international*, 15 décembre 1994.

Ce débat pourrait porter sur les conflits dits ethniques en Afrique, qui sont tous en rapport avec le fonctionnement des Etats post-coloniaux depuis une trentaine d'années. La tragédie rwandaise n'est pas le premier exemple de crise sanglante sur ce continent: pensons au Soudan, au Libéria, à la Somalie, à l'Angola, au Zaïre, etc. À travers la diversité des situations invoquant l'ethnicité, c'est à une réflexion sur l'ethnisme en tant que phénomène socio-culturel et stratégie de pouvoir qu'il faudrait procéder¹. Mais le Rwanda, comme son voisin le Burundi, a connu un parcours historique spécifique qui doit être connu si on veut comprendre la gravité extrême de la crise de 1994. Ce parcours renvoie à la modernité des processus et des références qui ont produit un des plus grands génocides du 20^e siècle dans ce petit pays «enclavé» de l'Est africain, au sein d'une vieille paysannerie qui occupe ces montagnes d'entre les lacs depuis plus de 2000 ans². La pertinence du recours à l'exemple nazi de «la solution finale» tient à la forme prise par la réalisation des tueries, au contenu de la propagande qui les a préparées et accompagnées et, enfin, à la nature de l'idéologie socio- raciale qui a marqué cette région d'Afrique depuis quatre décennies, voire depuis un siècle.

○ LES ANTÉCÉDENTS: LE RWANDA, PAYS SANS HISTOIRES?

Le soir du 6 avril 1994, l'avion ramenant d'une conférence régionale qui s'était tenue à Dar-es-Salaam le président du Rwanda, le général Juvénal Habyarimana, en compagnie du président du Burundi, Cyprien Ntaryamira, et de personnalités

des deux pays est abattu lors de son atterrissage à Kigali. En l'espace de trois mois, cet attentat fut «payé» par des centaines de milliers de victimes, massacrées. Le chiffre d'un million de morts semble plausible. Le contexte général doit être brièvement rappelé³.

Depuis 1961, à la veille de l'indépendance, une République dominée par des membres de l'«ethnie» hutu a remplacé une monarchie pluriséculaire dominée par une aristocratie appartenant à l'«ethnie» tutsi. En 1973, une Deuxième République est proclamée à la suite d'un coup d'Etat militaire. Une nouvelle Constitution promulguée en 1978 énonce que tout Rwandais est dès sa naissance membre du parti unique, le Mouvement révolutionnaire national pour le développement (MRND). Le général Habyarimana est réélu président en 1988 avec 99,8 % des voix. Le Rwanda, qui bénéficie de très nombreuses aides internationales, publiques et privées, semble sans histoire, une Suisse des tropiques. On chante partout sa paysannerie laborieuse, son administration honnête et son christianisme rayonnant. Au lendemain du génocide, certains écrits de propagande prennent un goût particulièrement amer. En 1985, on pouvait lire dans un opuscule d'inspiration catholique⁴: «Remarquer l'importance sociale extraordinaire des paroisses campagnardes au Rwanda, havres de paix, d'équilibre et de sérénité, si précieuses pour leurs habitants confrontés aux âpres difficultés de la vie... La grande modération des principaux leaders, leur option démocratique et l'engagement chrétien de leur politique marquaient profondément le Rwanda nouveau».

Mais à la fin des années 1980, la situation économique et politique se dégrade:

1. Voir J.-P. Chrétien, G. Prunier (dir.), *Les ethnies ont une histoire*, Paris, Karthala, 1989, 439 p.. J'ai développé cette réflexion d'actualité dans deux articles: «Il n'y a pas de guerre ethnique au Rwanda!», *L'Histoire*, 180, septembre 1994, p. 70-73; «Rwanda: le piège de l'ethnisme», *La Croix*, 18 janvier 1995.

2. Sur l'histoire complexe du peuplement de la région des grands lacs et de sa double gestion agricole et pastorale, voir le bilan actuel de l'archéologie et de la linguistique dans le *Journal of African History*, 1, 1993, p. 1-64.

3. Nous reviendrons plus loin sur la nature du régime rwandais. Il ne s'agit ici que d'un cadre événementiel.

4. B. Paternostre de la Mairie, *A la source du Nil, les mille collines du Rwanda*, Paris, Téqui, 1985, p. 31. L'auteur a été longtemps un compagnon de route du régime, proche conseiller de Grégoire Kayibanda, premier président de la République.

effondrement des cours du café (la principale denrée d'exportation), montée de la corruption, mainmise sur le pouvoir d'une mafia régionale et clanique liée à la famille présidentielle, le groupe dit de la « petite maison » (*akazu*), famine, opposition croissante des élites du centre et du sud du pays (aussi bien hutu que tutsi), arrivée au pouvoir à Kampala en 1986 d'un régime mettant fin à la guerre civile qui avait ruiné l'Ouganda depuis dix ans, ouverture du débat politico-ethnique au Burundi (le faux jumeau du Rwanda) depuis 1988, organisation de la diaspora tutsi rwandaise (environ 600 000 personnes exilées, notamment dans les pays voisins) qui revendique le droit à sa nationalité et au retour. Le 1^{er} octobre 1990, plusieurs milliers de ces réfugiés désertent l'Armée nationale de résistance (la NRA) ougandaise qu'ils avaient rejointe depuis 1983 et tentent un raid vers Kigali¹.

C'est le début d'une guerre civile qui semble se terminer avec les accords signés à Arusha le 4 août 1993 entre le Front patriotique rwandais (FPR), représentant la guérilla tutsi implantée au nord du pays, et le gouvernement de coalition (comprenant des membres de l'ancien parti unique MRND et des nouveaux partis démocratiques reconnus depuis juin 1991). Les troupes françaises qui ont appuyé le régime en permanence depuis octobre 1990 quittent le pays en décembre 1993. Des contingents de la Mission des Nations unies d'assistance au Rwanda (la MINUAR) doivent veiller à la mise en place des institutions de transition définies à Arusha. Le processus traîne et la violence s'installe à Kigali. À Dar-es-Salaam, le président Habyarimana aurait promis de mettre fin à l'obstruction. L'attentat qui lui coûte la vie à son retour garde ses mystères, mais les données tant logistiques (la nature des tirs et le lieu

d'où ils sont partis) que politiques (les informations recueillies dans les semaines précédentes et la façon dont l'événement a été aussitôt exploité) désignent la responsabilité du réseau politico-militaire le plus dur de la mafia dirigeante. Le 7 avril 1994, un comité militaire prend la situation sous son contrôle et forme le lendemain un gouvernement intérimaire composé d'extrémistes hutu, sous la présidence du docteur Théodore Sindikubwabo. Le contingent de 600 hommes du FPR présent à Kigali depuis décembre sous contrôle international, manifestement surpris par l'événement, entreprend de se défendre dans l'après-midi du 7 avril et des renforts descendent du nord les jours suivants. La guerre civile reprend donc. Elle ne cesse que le 18 juillet avec l'arrivée du FPR à Gisenyi, sur la frontière du Zaïre, et la mise en place d'un gouvernement de coalition élargi à Kigali. Mais la capitale n'était tombée que le 4 juillet. Entre-temps, ce n'était pas les combattants qui avaient le plus subi le conflit, mais les civils, pris en otage à l'arrière des lignes gouvernementales et massacrés selon une logique politique et « ethnique ». C'est cette logique qui, par-delà l'immense émotion déclenchée par ce bain de sang, doit être examinée de près.

O UN GÉNOCIDE PLANIFIÉ EN MILIEU RURAL (AVRIL-JUILLET 1994)

Les témoignages sur les tueries se sont multipliés² : observateurs étrangers (notam-

1. G. Prunier, « Éléments pour une histoire du Front patriotique rwandais », *Politique africaine*, 51, octobre 1993, p. 121-138.

2. Parmi les reportages les plus précis et les plus lucides, on peut relever en France ceux parus dans *Libération*, *L'Humanité*, *La Croix*, *Le Figaro* et *L'Événement du jeudi*; dans la presse étrangère ceux du *Guardian* en Angleterre, du *Spiegel* en Allemagne, du *Soir de Bruxelles* et de la *Libre Belgique*. Une première grande enquête systématique a été menée par une association londonienne de défense des droits de l'homme, African Rights, en mai et juin. Son rapport est publié sous le titre : *Rwanda. Death, despair and defiance*, Londres, septembre 1994, 742 p. C'est une mine de témoignages variés et concordants. Voir aussi les récits et les analyses de la journaliste belge Colette Braeckman, *Rwanda. Histoire d'un génocide*, Paris, Fayard, 1994, 343 p. et de François-Xavier Verschave, *Complicité de génocide ? La politique de la France au Rwanda*, Paris, La Découverte, 1994, 178 p.

ment «humanitaires») à Kigali et en d'autres points, d'avril à juillet, journalistes suivant la progression du FPR et découvrant les charniers dans l'Est du pays à partir du milieu d'avril, récits des rares rescapés rencontrés dans les pays voisins, enfin contact quasi direct avec les tueurs et leurs victimes dans la zone «humanitaire sûre», créée par la France au sud-ouest dans le cadre de l'opération Turquoise du 22 juin au 21 août.

La chronologie et la géographie des massacres sont déjà significatives de leur caractère concerté. Des barrages militaires sont établis dans les rues de Kigali dès la première demi-heure qui suit l'attentat. A l'aube du 7 avril, alors que la radio annonce l'événement et demande aux gens de rester chez eux, les rafles et les assassinats commencent: véritable Saint-Barthélémy de tous ceux, hutu comme tutsi, qui représentaient l'opposition et la logique de paix d'Arusha. Ministres du gouvernement de transition, magistrats, prêtres, journalistes¹, militants démocrates des partis MDR, PL et PSD², activistes des droits de l'homme, tous dûment fichés sur des listes préétablies, sont abattus souvent avec le reste de leur famille. La capitale est quadrillée par la garde présidentielle, le noyau dur du pouvoir, et par les miliciens du parti MRND. Le téléphone est coupé le lendemain. Rares sont les opposants qui réussissent à s'enfuir, à se cacher chez des amis, dans des hôtels plus ou moins contrôlés par la MINUAR ou en province.

Mais le matin du 7 avril, les tueries éclatent simultanément en plusieurs points du pays; à Byumba et Nyundo au nord, à

Cyangugu au sud-ouest, en préfecture de Kibungu à l'est, à Gikongoro au sud. Des barrages de miliciens surgissent un peu partout, et notamment aux périphéries, comme si on voulait empêcher les victimes désignées de fuir à l'étranger. Très vite, il est clair que les tueurs ont pour cible essentielle la minorité tutsi. Le génocide se généralise à partir de la mi-avril. Dans les communes épargnées, des groupes de soldats et de miliciens viennent déclencher ce qu'ils appellent le «travail», quitte à éliminer le bourgmestre du lieu s'il est jugé trop mou. La planification de l'élimination des Tutsi et de leurs «complices» transparait clairement dans l'action du gouvernement intérimaire. Le Premier ministre, Jean Kambanda, et le ministre des Affaires étrangères, Jérôme Bicamumpaka, multiplient en avril les déclarations sur la «résistance populaire», sur «la colère de la population», en s'excusant des rares «cas d'indiscipline» de l'armée... Mais le 16 avril ce gouvernement décide de limoger les autorités jugées «inactives». Le 19 avril, le président Sindikubwabo en personne va installer à Butare un nouveau préfet chargé de mener l'épuration de cette région du sud, y donnant ainsi le signal des tueries. Le ministre de la Jeunesse, Callixte Nzabonimana, fait de même à Gitarama, au centre du pays. Le 16 mai, le président se rend à Kibuye pour féliciter le préfet de son œuvre, c'est-à-dire pour l'efficacité des massacres organisés entre le 15 et le 25 avril dans cette localité des bords du lac Kivu³.

L'identité des victimes et des bourreaux révèle une situation qui est aux antipodes d'une sauvage mêlée «interethnique», contrairement à ce qu'ont suggéré les médias durant plus d'un mois, en écho inconscient à la propagande de Kigali. Comme l'ont remarqué très tôt les membres de

1. Au total, 46 journalistes (dont 20 étaient hutu), soit la moitié de la profession, ont été éliminés (d'après Reporters sans frontières).

2. Respectivement Mouvement démocratique républicain, Parti libéral et Parti social-démocrate. Ces sigles recouvrent en fait des solidarités politico-régionales, incarnées par différents leaders issus notamment du sud et du centre du pays, hostiles à la mainmise de la mafia présidentielle implantée au nord-ouest.

3. Voir le témoignage du médecin allemand de l'hôpital de Kibuye, le docteur Wolfgang Blam, publié dans H. Schürings (Hrsg.), *Ein Volk verlässt sein Land. Krieg und Völkermord in Ruanda*, Cologne, ISP, 1994, p. 75-89.

Médecins sans frontières¹ ces massacres laissent plus de morts que de blessés, car il s'agit moins d'« affrontements » que de chasses à l'homme, de pogromes en milieu rural. Les victimes sont essentiellement les Tutsi, par familles entières, hommes, femmes, enfants, vieillards, malades, mais aussi des Hutu dissidents ou simplement secourables. Les premiers sont repérés au faciès, en fonction d'idéal-types physiques sur lesquels nous reviendrons, mais surtout grâce aux cartes d'identité qui, depuis la colonisation, mentionnent toujours l'appartenance « ethnique ». Ce pays rural à plus de 90 %, dont l'habitat, malgré la densité démographique (270 habitants au km² en moyenne)², est dispersé (des « collines » sans villages), est en fait étroitement encadré et fiché par une hiérarchie bureaucratique qui descend du président aux préfets et sous-préfets, puis aux bourgmestres et aux chefs de secteur ou de colline, tous nommés par le pouvoir de Kigali³. De ce point de vue, le génocide est décentralisé. Mais, depuis décembre 1991, une commission de l'état-major rwandais avait préparé, sur les ordres du président Habyarimana, « l'identification des milieux ennemis »⁴, parmi lesquels étaient classés les Tutsi, les « Hutu mécontents », les « étrangers mariés aux femmes tutsi », « les peuplades nilo-hamitiques de la région » et, pour faire bonne mesure, « les criminels en fuite »... Il ne restait qu'à mettre en oeuvre ce programme à travers tout le pays.

Les nombreuses situations locales sur lesquelles nous avons des témoignages montrent le rôle décisif des bourgmestres,

mais aussi des cadres techniques qui sont autant de marqueurs de la modernité de cette politique de mort : des moniteurs agricoles et des commerçants, des directeurs d'école, des infirmiers et des médecins, des catéchistes, voire des prêtres. Le carriérisme, le suivisme ou la passion raciste anti-tutsi⁵ conduisent ces notables locaux à encadrer et organiser l'action des milices de jeunes formées depuis 1992 par le MRND et par un nouveau parti extrémiste appelé la CDR (Coalition de défense de la République). Les miliciens dits *interahamwe* (les « solidaires ») circulent avec des machettes et des gourdins cloutés⁶, mais certains ont reçu durant l'été de 1993 une formation militaire avec l'aide de la garde présidentielle. Depuis la fin de 1992, les ligues des droits de l'homme dénonçaient les commandos de la mort du « réseau zéro » liés à la faction présidentielle, et les agissements des détenteurs d'une « carte hirondelle » habilités à ce titre à enfreindre le couvre-feu⁷. Les victimes de 1994 se trouvent donc réduites à de vaines résistances à coup de pierre, devant des bandes structurées, bénéficiant de complicités officielles plus ou moins actives et qui, le jour J, programmé en haut lieu, se retrouvent équipées en grenades et en kalachnikovs.

Le témoignage, cité plus haut, du docteur Blam à Kibuye illustre de façon saisissante l'implication de l'appareil politico-administratif et militaire local dans ce qui est bel et bien un génocide programmé des Tutsi. Le 12 avril, le téléphone est coupé, une dizaine de milliers

5. Ces réflexes fonctionnaient déjà en 1973 : voir Claudine Vidal, « Situations ethniques au Rwanda », dans Jean-Loup Amselle, Elikia M'Bokolo (dir.), *Au cœur de l'ethnie*, Paris, La Découverte, 1985, p. 167-184.

6. Gravés ici et là de la formule *Nta mpongano* (« pas de pitié »).

7. Association rwandaise pour la défense des droits de la personne et des libertés publiques, ADL, « Rapport sur les droits de l'homme au Rwanda, septembre 1991-septembre 1992 », Kigali, décembre 1992, 353 p. Commission internationale d'enquête sur les violations des droits de l'homme au Rwanda depuis le 1^{er} octobre 1990 (FIDH, Paris, etc.), « Rapport final », mars 1993, 123 p.

1. Rémy Brauman, *Devant le mal. Rwanda. Un génocide en direct*, Paris, Arléa, 1994, p. 16.

2. Voir F. Imbs, F. Bart, A. Bart, « Le Rwanda : les données socio-géographiques », *Hérodote*, 72-73, 1994, p. 246-269.

3. Les jumelages des ONG européennes avec les « autorités locales » ont représenté un des leurs dissimulant cet encadrement policier.

4. Ministère de la Défense nationale, Etat-major, G2, Kigali, 21 septembre 1992, 14 feuilles (diffusion du rapport portant la mention « secret »).

de réfugiés, refoulés de la campagne par des miliciens venus du nord, sont concentrés dans le stade de football, à la paroisse et à l'hôpital. Les demeures des Tutsi sont pillées. Le 15 avril, la moitié des habitants de deux quartiers sont tués, des centaines de cadavres de femmes et d'enfants tués à la machette jonchent les classes d'une école. Les 19 et 20 avril, grenades et rafales ouvrent la tuerie des 5 000 personnes entassées sur le stade. Un médecin, responsable «régional» de la santé, mais aussi leader des miliciens, explique à son confrère allemand que «cette masse d'opposants et de sympathisants des rebelles devait être vue comme un danger pour la population de la ville». En quelques jours, presque tous les Tutsi de Kibuye sont éliminés, soit 20 % de la population locale. C'est dix jours plus tard seulement que l'enterrement dans des charniers est confié aux soins de prisonniers de droit commun. À l'hôpital même, des gendarmes viennent expliquer que, d'après la radio, «tous les Tutsi doivent être exterminés, pour achever et venger des siècles de domination». Les 22 et 25 avril effectivement, des miliciens viennent tuer à coups de gourdin un tiers du personnel et plusieurs dizaines de blessés et découper à la machette la famille d'un médecin tutsi. L'épuration se prolongea durant trois semaines : des fuyards sont interceptés à la barrière sud de la ville, gérée par un riche commerçant, et sont abattus après avoir dû creuser leur tombe. À la mi-mai, les fonctionnaires sont invités à aller à leur bureau comme si de rien n'était pour toucher la paye du gouvernement intérimaire. Tout était normal. L'ordre régnait à Kibuye. Quand les militaires français de l'opération Turquoise arriveront dans cette région, à la fin de juin, ils seront d'abord étonnés du calme qui y régnait et de l'amabilité de l'accueil, avant de retrouver des rescapés, véritables loques humaines qui avaient passé des semaines cachés dans des trous.

Parlera-t-on encore de barbarie «primitive»? Le caractère méthodique et quasi bureaucratique de ce grand nettoyage est le trait le plus frappant. Le mot d'ordre de ce «travail» (*akazi*) est «d'éliminer» (*gutsembatsemba*). Les séquences se répètent de manière lancinante dans les témoignages. Les miliciens font fuir leurs victimes vers des refuges supposés (églises, dispensaires, écoles), puis encerclent ces lieux devenus des abattoirs. Les militaires y jettent des gaz lacrymogènes, des grenades à fragmentation, et tirent pour briser toute résistance, puis y pénètrent pour déloger les réfugiés à la fois terrorisés et résignés. Les miliciens attendent aux sorties avec leurs machettes, leurs lances et leurs gourdins. Ils reviennent inspecter les tas de cadavres le lendemain matin pour achever les blessés et détrousser les morts. Des dizaines de milliers de personnes sont ainsi massacrées en quelques jours : 20 000 à la paroisse de Cyahinda et 35 à 40 000 à Karama (en préfecture de Butare). À Ntarama, à Nyamata, à Rukara, à Zaza (à l'Est de Kigali), on a pu voir en mai 1994 des milliers de corps joncher le sol à côté d'habits, de photos et de cartes d'identité (les étoiles jaunes du régime). Les blessures ont été portées à la tête, au cou, aux chevilles, aux bras. Souvent, les corps ont été précipités par bennes entières dans des charniers. Mais certains ont dû creuser leurs tombes, d'autres ont été jetés vivants, mains liées, dans des fosses d'aisance, d'autres enfin ont été amenés jusqu'aux rivières de la frontière, abattus sur les bords des marais et précipités dans les cours d'eau. On nous a montré ces milliers de cadavres rejetés par la Kagera jusqu'au lac Victoria. Dans certains cas, sont entretenus des sortes de camps de la mort lente, abritant des otages utiles à divers marchandages. A Kigali, à l'église de la Sainte-Famille, gérée par un prêtre complice des miliciens, au stade de Cyanugu ou dans les bâtiments du centre catholique de Kabgayi, véritable Vatican

du Rwanda tombé sous le contrôle des tuteurs, l'écrémage est progressif: dix ou vingt personnes sont emmenées et exécutées chaque jour, ou épisodiquement selon le bon plaisir des miliciens ou de l'autorité administrative du lieu¹.

Le génocide révèle une double obsession d'élimination de l'ennemi intérieur et de négation de son humanité. La cruauté qui va jusqu'à décapiter des bébés en présence de leur mère² ou à laisser crever à petit feu dans les marais des gens préalablement liés et hachés de coups de machettes, à laisser des orphelins hurler sur le cadavre de leurs parents ou à emmener des filles pour les violer quotidiennement, à forcer un homme à tuer son frère ou sa femme, traduit une volonté diabolique d'humilier des êtres dans leur chair et dans leur âme. L'élimination la plus recherchée est celle des intellectuels, hommes ou femmes, le mérite devant revenir d'abord à la bonne race. Un tiers des étudiants du campus de Butare ont été assassinés. Avant d'être tués, les Tutsi doivent reconnaître qu'ils ne sont pas des Rwandais, à peine des hommes, seulement des «rats», des «serpents», des «cafards». Au sud de Butare, un policier fait chanter par des Tutsi arrêtés «Nous haïssons le Rwanda». Plus loin, un bourgmestre fait arbitrairement libérer des gens, invités à le remercier publiquement avant d'enjamber les cadavres qui les entourent. Les rescapés du génocide sont des miraculés, dont le traumatisme reste encore aujourd'hui insondable. Les silences sont souvent plus éloquents que les phrases dans leurs témoignages.

1. Voir le «Rapport d'enquête sur les violations massives des Droits de l'homme commises au Rwanda à partir du 6 avril 1994», établi pour la ville de Kigali, première phase des travaux de la Commission d'enquête du CLADHO-Kanyarwanda, Kigali, 10 décembre 1994. Il s'agit du Collectif des ligues et associations de défense des droits de l'homme du Rwanda, présidé par le procureur François-Xavier Nsanzuwera.

2. Le lecteur est prié d'excuser l'horreur de ces évocations. Mais elles sont attestées par de nombreux témoignages précis et fiables. Ces réalités ne sont hélas pas des détails, si l'on veut définir ce que le Rwanda a vécu.

O UNE PROPAGANDE FONDÉE SUR LA HAINE RACIALE (1990-1994)

La déshumanisation touche aussi les bourreaux, en particulier les dizaines de milliers de jeunes gens désœuvrés, transformés en assassins ou en complices des tueries. La culpabilité collective sourde ou la bonne conscience affichée aujourd'hui chez les réfugiés du Zaïre offrent certes une issue confortable pour les responsables du génocide fondus dans «la population» (sous-entendu hutu). Mais cette logique «communautaire» pose aussi la question de l'adhésion populaire qui a rendu possible ce génocide décentralisé. Au Rwanda tout particulièrement, où tant de gens ont tué leurs concitoyens, voire leurs voisins, l'ardeur des militants de base, les initiatives locales accompagnant et facilitant les mots d'ordre venus de plus haut, demandent des explications plus sérieuses que les slogans pseudo-ethnographiques sur le réveil d'une sauvagerie ancestrale ou les invocations pieuses contre la méchanceté humaine. Jamais cette ancienne société africaine n'avait été déchirée par une telle violence, jamais Hutu et Tutsi ne s'étaient traités de la sorte avant l'Indépendance.

Le génocide n'opère pas, comme le suggèrent certains, une sorte de clarification dans la douleur d'un clivage ethnique trop méconnu³. Il est l'aboutissement d'une option idéologique bien précise et la «réussite» d'une propagande cohérente et habile. Expliquer le génocide rwandais par des haines «traditionnelles» reviendrait à expliquer Auschwitz par une «lutte interethnique» entre «Aryens et Sémites». Trop d'amateurs font en Afrique de l'histoire à bon compte, où le passé est convoqué en vrac et relu de manière anachronique pour justifier n'importe quoi. Avant de réfléchir sur la trajectoire complexe qui a abouti à la définition moderne de

3. Voir P. Emy, *Rwanda 1994*, Paris, L'Harmattan, 1994, 256 p.

l'ethnicité dans ce pays, il faut d'abord apprécier le contenu à proprement parler raciste de la propagande qui y a sévi dans les années 1990 et en mesurer l'impact.

La liberté d'expression peu à peu acceptée par le régime a été aussitôt exploitée et dévoyée par la faction présidentielle. Celle-ci inspire et finance le lancement d'une presse puis d'une radio, dont l'objectif est de mobiliser la «majorité hutu» contre ses «ennemis» de l'extérieur et de l'intérieur. Sur la trentaine de petits journaux d'opinion paraissant dès 1991, six au moins appartiennent à cette mouvance. Leur modèle est le bimensuel *Kangura* (Réveil!), créé en mai 1990 par un ancien convoyeur de bus, homme de paille de l'*akazu*. Jusqu'en mars 1994¹, il s'affiche comme «la voix qui cherche à réveiller et guider le peuple majoritaire». Il dénonce à longueur de pages les *inyenzi* et les *ibyitso* (les «cafards» et leurs «complices»), c'est-à-dire les Tutsi et les démocrates hutu. Il s'illustre en décembre 1990 en publiant un «appel à la conscience des Bahutu... contre les Batutsi assoiffés de sang»² suivi de «dix commandements du Hutu», véritable charte d'un apartheid racial, les relations amoureuses autant que les relations d'affaires étant interdites avec les personnes de l'autre «ethnie». Le sexe et l'argent sont au cœur de cette propagande raciste, ici comme ailleurs. Au début de 1991, un parlementaire belge qualifie d'«hitlérienne» la propagande de ce journal et la Commission internationale des juristes de Genève dénonce «cet appel à la haine raciale». L'intégrisme ethnique s'accompagne de «prophéties» qui évoquent de façon lan-

cinante et suggestive des bains de sang, dessins grossiers et violents à l'appui, comparables au style de la presse fasciste des années 1930.

En avril 1993, est créée une radio «libre», la *Radio-télévision libre des mille collines (RTL)*, où on retrouve les journalistes de la presse raciste et, à l'arrière-plan, parmi les actionnaires, des membres éminents de la «maison» présidentielle. Le promoteur de l'opération est un historien, Ferdinand Nahimana, ancien directeur de l'Office rwandais d'information, démis pour sa responsabilité dans une campagne de fausses nouvelles qui, en mars 1992, avait déclenché des pogromes au sud-est de Kigali. La *RTL* qui fonctionne durant un an, de juillet 1993 à juillet 1994, a été le fleuron de l'exploitation de la liberté de la presse au profit d'une propagande officieuse totalitaire. Faite par des professionnels³, elle a été pensée comme un outil de communication populaire et interactive beaucoup plus efficace que l'écrit, dans ce pays encore largement analphabète. Durant les massacres, les animateurs établissent un dialogue quasi permanent avec les miliciens qui tiennent les barrières: slogans racistes, dénonciations, appels à la vigilance et même plaisanteries popularisent un véritable bréviaire de la haine, dont l'application est immédiate.

L'intégrisme ethnique ainsi véhiculé est un authentique racisme. La priorité des identités hutu et tutsi sur l'appartenance à une nation est sans cesse rappelée, les efforts de certains pour modifier ou dissimuler leur identité sont décrits comme une trahison à l'«égard du sang». Ces

1. 59 numéros parus, sans compter quelques magazines dits «internationaux». Il reparait à Goma depuis septembre 1994! Il a souvent devancé les politiques proprement dits, tout comme le *Völkische Beobachter* a en fait précédé le parti dont il allait devenir l'organe dans l'appel à la haine des juifs.

2. Le préfixe *ba* (Ba-hutu, etc.) est la marque du pluriel en kirundi pour cette classe de substantifs. Voir Jean-Pierre Chrétien, «Presse libre» et propagande raciste au Rwanda. *Kangura* et «les 10 commandements du Hutu», *Politique africaine*, juin 1991, p. 109-120.

3. Notamment son rédacteur en chef, Gaspard Gahigi, ancien directeur de la radio nationale et correspondant de l'AFP, ou Kantano Habimana, ancien chroniqueur sportif, dont le brio fascinait même ses ennemis. Voir Reporters sans frontières, «Rwanda: médias de la haine ou presse démocratique. Rapport de mission, 16-24 septembre 1994» (par R. Ménard, J.-F. Dupquier et J.-P. Chrétien), Paris, 120 p., multigr. et *Les médias de la haine*, ouvrage collectif, Paris, La Découverte, avril 1995. Nous disposons d'une collection exhaustive d'enregistrements des émissions de cette radio.

«ethnies», faute de réelles différences culturelles, sont traitées sur un mode socio-racial qui permet le double langage et les allusions meurtrières codées: «peuple majoritaire» (*rubanda nyamwinshi*) des «fils des défricheurs» (*Bene Seabinzi*), face à l'infiltration des «cafards» ou des «féodaux». Ce discours ne recherche pas les voies d'une cohabitation pacifique mais l'entretien des discriminations, voire l'élimination définitive des «serpents» tutsi qui ne songeraient qu'à dominer ou éliminer les Hutu. Selon cette propagande, un «plan de domination tutsi sur la région des grands lacs» et de «colonisation de l'Afrique centrale» aurait été «trouvé» en 1962 et serait réactivé par le «complot hima» machiavéliquement monté par le président ougandais Museveni, allié à «ses frères de race» du Rwanda et du Burundi¹. Le procédé est très proche de la confection des «Protocoles des sages de Sion» sous d'autres cieux. Le «travail» de l'extermination est donc justifié en termes d'autodéfense. Le 10 mai 1994, la *RTL* peut prédire que «lorsque les dirigeants des cafards enverront leurs troupes à Kigali, celles-ci ne trouveront aucun *inkotanyi* (bagarreur)² dans la ville pour les y accueillir». Et le 2 juillet encore, l'animateur Kantano Habimana vaticine: «Ces gens sont des Anté-Christ, c'est une race de gens très mauvais. Je ne sais pas comment Dieu va nous aider à les exterminer... Cette race est bizarre. Mais continuons à les exterminer, pour que nos petits-enfants n'entendent plus parler d'*inkotanyi*. Venez, chers amis, félicitons-nous! (il chante ce passage) Les *inkotanyi* ont été exterminés. Venez chers amis, félicitons-nous, Dieu est juste!»

1. Museveni est issu du sous-groupe hima de l'ethnie des Banyankole, mais se distingue surtout par une idéologie nationalitaire anti-ethniste, qui a inspiré la fin de la guerre civile ougandaise. Le fameux «plan» a été pris au sérieux par certains services français qui l'ont associé à l'image des «Khmers noirs» appliquée au FPR!

2. Ce terme désigne les maquisards du FPR, mais, comme le terme «cafard», il s'applique dans ce contexte à tous les Tutsi.

En fait, dès novembre 1992, un des dignitaires du MRND, le professeur Léon Mugesera, avait, dans un discours prononcé en préfecture de Gisenyi, prophétisé selon la même veine³: «Tout élément étranger à la cellule doit être noté; si c'est un complice des cafards, il doit y périr sans autre forme de procès. Je disais dernièrement à un soi-disant militant du PL (un Tutsi) que la faute que nous avons faite en 59 ... c'est que nous vous avons laissé sortir sains et saufs. Et puis je lui ai demandé s'il n'a pas entendu la récente histoire des Falasha qui sont rentrés chez eux en Israël partant d'Éthiopie ... et moi de répartir: "Tu dois être sourd et illettré, moi je t'apprends que votre pays c'est l'Éthiopie, et nous allons vous expédier sous peu via Nyabarongo (rivière affluent de la Kagera) en voyage express". Voilà. Je vous répète donc que nous devons vite nous mettre au travail».

Depuis 1991, ce genre de discours, relayé par la presse extrémiste, liée au régime, et dont les slogans ont accompagné une série de pogromes provoqués dans différentes communes, articule la chronique d'un génocide annoncé.

O UN ETHNISME PARTICULIER L'OFFICIALISATION D'UN CLIVAGE SOCIO-RACIAL (1959-1994)

La logique du génocide n'est pas née en un jour, ni même en quatre ans. Elle a représenté le paroxysme de ce qu'on pourrait appeler une idéologie rwandaise, à savoir l'ethnisation d'un vieux clivage social, avec des références typiquement racistes. Sous la colonisation, les anciennes catégories hutu et tutsi, héréditaires en voie patrilinéaire, associées respectivement (avec beaucoup de nuances) à l'agriculture et au pastoralisme, sont assi-

3. Discours prononcé à Kibaya le 22 novembre 1992, texte traduit du kinyarwanda. Ce linguiste, actuellement en exil au Canada, a été inculpé par la justice de ce pays. Sur les pogromes de 1991-1993, voir les rapports de Ligues des droits de l'homme mentionnés plus haut.

milées à deux couches de peuplement, racialement différentes, des «nègres bantous» et des «Hamites» venus d'Éthiopie, les premiers censés avoir tous été des serfs, et les seconds tous des aristocrates. Les calculs administratifs, fondant le privilège tutsi, les hypothèses ethno-bibliques des missionnaires et la raciologie africaniste de l'époque constituent les bases d'une sorte de bio-ethnisme scientifique officiel, dans la tradition gobinienne et dans l'air du temps au début du 20^e siècle. En 1948 encore, un administrateur belge écrivait dans un bulletin rwandais: «De race caucasique aussi bien que les Sémites et les Indo-Européens, les peuples hamitiques n'ont à l'origine rien de commun avec les nègres»¹.

La «révolution sociale» de 1959-1961 a aboli l'injustice en place, mais sans en remettre en cause l'idéologie. Pendant longtemps, le christianisme social qui l'inspirait a fait bon ménage avec une lecture raciale, comme si celle-ci allait de soi en Afrique². Le clivage dit ethnique a été maintenu sur les papiers d'identité. Un système de quotas dans les recrutements cantonne «la minorité». Une propagande lancinante entretient dans la population un authentique intégrisme ethniste, béni par un populisme chrétien. L'Église catholique, les Pères blancs, les chrétiens-sociaux belges et tout un réseau d'ONG (organisations non gouvernementales) liées à cette mouvance politico-confessionnelle ont appuyé sans défaillance le régime jusqu'à aujourd'hui. Il reste à comprendre comment, de ce corpora-

tisme ethnique, on a pu aboutir à un véritable «nazisme tropical».

Une confusion socio-raciale structurelle était en fait au cœur du système. Faute de clivage réellement culturel ou géographique, la qualité de hutu était valorisée sur le double registre de l'autochtonie supposée (contrastant avec le caractère «envahisseurs» des Tutsi) et de la nature a priori «populaire» de cette majorité de naissance (les Tutsi étant *ad aeternum* définis globalement comme «féodaux»). Le volet «ethnique» permettait d'entretenir les passions, le volet «social» permettait de les justifier et de les nourrir sous un argumentaire apparemment moderne. On a vu comment ce double langage a fonctionné dans la propagande préparatoire au génocide de 1994. Il permettait de faire de la minorité tutsi une réserve permanente de boucs émissaires, otages du régime hutu en cas de difficulté. Le 8 mai 1960, le comité national du parti Parmehutu, artisan de la révolution, proclamait: «Le Ruanda est le pays des Bahutu (Bantu) et de tous ceux, blancs ou noirs, tutsi, européens ou d'autres provenances, qui se débarrasseront des visées féodo-colonialistes»³. Les Tutsi sont devenus dès lors des étrangers dans leur propre pays. Et en 1994, un paysan hutu, témoignant pour l'enquête d'African Rights raconte spontanément: «On me demanda ma carte d'identité et je leur répondis que j'étais hutu et donc un citoyen de plein droit de ce pays»⁴. Des massacres et des vagues successives d'exilés, en 1959-1961, en 1964, en 1973 ont rythmé cette logique d'exclusion.

Il est significatif que la propagande de 1994 s'appuie sans cesse sur les références

1. M. Piron, «Les migrations hamitiques», *Servir*, (Bulletin des anciens élèves du groupe scolaire d'Astrida), 6, 1948, p. 280-283. Voir Jean-Pierre Chrétien, «Hutu et Tutsi au Rwanda et au Burundi», dans Jean-Loup Amselle, Elikia M'Bokolo (dir.), *Au cœur de l'ethnie*, op. cit., p. 129-165. Sur la cristallisation d'un modèle racial bantou à partir d'une notion linguistique, voir Jean-Pierre Chrétien, «Les Bantous, de la philologie allemande à l'authenticité africaine. Un mythe racial contemporain», *Vingtième siècle. Revue d'histoire*, 8, octobre-décembre 1985, p. 43-66.

2. Cette dérive étonnante, qui a conduit jusqu'à une véritable complicité de l'Internationale démocrate-chrétienne avec les promoteurs du génocide de 1994, mériterait une autre étude.

3. Cité par F. Nkundabagenzi, *Rwanda politique*, Bruxelles, Dossiers du CRISP, 1962, p. 35-36. Voir aussi Jean-Pierre Chrétien, Joseph Gahama, «Les options d'une indépendance sous tutelle au Rwanda et au Burundi: nationalismes ou révolutions internes», dans Institut d'histoire du temps présent, *Décolonisations comparées*, Paris, 1995 (sous presse).

4. Enquête de l'African Rights, citée, p. 306 (interview réalisée à Gitarama le 11 juin 1994).

fondatrices du régime, sur la « conscientisation » hutu née de la révolution de 1959. L'obsession ethnique, entretenue durant trente ans, notamment dans la classe instruite, pouvait à la fois rendre compte de toutes les frustrations, dans une ambiance culturelle étriquée, et fonder à bon compte les discours les plus extrémistes, censés représenter par excellence les droits de « la majorité »¹. Politiquement, le drapeau de l'ethnisme permettait de disqualifier toute dissidence et même toute contestation sociale au sens propre du terme. C'est ce dont le régime du dictateur Habyarimana a joué avec une virulence croissante à partir de 1990, tant à l'égard du FPR que de son opposition intérieure². La guerre civile a facilité la montée en puissance des courants les plus ouvertement extrémistes, mais le catéchisme racial était prêt. Le plus étonnant dans la rhétorique des protagonistes de la cause hutu, c'est le recours incessant à la victimisation, comme si « le peuple majoritaire », par une aliénation morbide, devait a priori redouter héréditairement la malignité tutsi. En 1992, *Kangura* invite « tous les Hutu du monde » à se « redécouvrir » en tant qu'« ethnies importantes du groupe bantou » et à se méfier des « traîtres » face à « une minorité orgueilleuse et sanguinaire qui se meut, écrit le journal, entre vous pour vous diluer, vous diviser, vous dominer et vous massacrer ». « Les Tutsi, ajoute-t-il, possèdent un code franc-maçonnique qui leur permet de se reconnaître. »

La fréquence du recours à une rhétorique chrétienne (on l'a vu plus haut) pour dénoncer cette engeance diabolique, infiltrée au sein des « vrais Rwandais », traduit une remarquable continuité de la culture raciale moderne telle qu'elle a été implan-

tée dans ce pays. Les Pères Blancs, en particulier, n'avaient-ils pas, durant plus d'un demi-siècle, exprimé le mélange de fascination et de répulsion que leur inspiraient les Tutsi, ces « juifs de l'Afrique », ces « Abyssins monophysites », porteurs de l'idée du Dieu unique, mais qui auraient oublié leur culture d'origine sous l'équateur, ces féodaux gagnés par le nationalisme et le communisme³? Tout se passe comme si les images de l'antisémitisme du début du 20^e siècle avaient été projetées sur un groupe est-africain supposé d'origine orientale et identifié comme « hamito-sémitique ».

La crise rwandaise a été clairement identifiée comme un génocide par le Conseil de sécurité des Nations Unies, dans le droit fil des principes élaborés depuis Nuremberg, notamment de la convention sur le génocide adoptée par l'assemblée générale de l'ONU le 9 décembre 1948. Le rapport des trois juristes africains désignés comme experts en juillet 1994 conclut au caractère systématique et planifié du massacre des Tutsi⁴. La part d'analogie entre la solution finale nazi et le génocide rwandais tient surtout, selon nous, à la similitude des références idéologiques : dans chaque cas, une société est réduite à des paramètres raciaux et les classements invoqués (Aryens, Sémites, Hamites, Bantous...) sont le produit d'une même anthropolo-

3. Voir A. Pagès, *Un royaume hamite au centre de l'Afrique*, Bruxelles, 1933, p. 8; L. Classe (futur évêque du Rwanda) parle en 1902 de ces « Batousi » qui ont « quelque chose du type aryen et du type sémitique » (sic) (*Missions d'Afrique des Pères blancs*, septembre 1902, p. 385). En 1959, dans son mandement de carême, Monseigneur André Perraudin, évêque de Kabgayi depuis 1955, traite, sous un jour social, des « différences de races entre Ruandais ». Aujourd'hui, les tenants les plus actifs d'un « révisionnisme » au présent concernant le génocide rwandais se réfèrent toujours de façon insidieuse au modèle socio-racial qui a pourtant conduit au massacre, et se retrouvent encore pour l'essentiel dans la mouvance de certains milieux catholiques, nostalgiques de l'ancien régime.

4. Office des Nations Unies à Genève, « Rapport final de la Commission d'experts indépendants présenté conformément à la résolution 935 (1994) du Conseil de sécurité, sur les violations graves du droit international humanitaire au Rwanda », 25 novembre 1994, 29 p.

1. Voir Claudine Vidal, *Sociologie des passions*, Paris, Karthala, 1991, p. 19-44. Ce fantasme a conduit le régime à sa perte, en mobilisant la diaspora tutsi, désespérée de ne jamais rentrer dans son pays d'une manière pacifique.

2. Voir Jean-Pierre Chrétien, « La crise politique rwandaise », *Genève-Afrique*, 2, 1992, p. 121-140.

gie, née à la fin du 19^e siècle. Avant la Shoah, l'argumentaire de l'antisémitisme contemporain, à la fois économique et biologique, circulait en Europe avec la même banalité que l'argumentaire socio-racial relatif au couple Hamites-Bantous au Rwanda avant 1994. Or une obsession raciste du même type a débouché sur des horreurs analogues.

D'ores et déjà, sur le plan méthodologique, nous retrouvons à propos de la question rwandaise les mêmes types de débats suscités par la «question nazie»¹. S'agirait-il d'un trait culturel de la région des grands lacs, équivalent «bantou» de l'âme germanique? Ou bien les tueries s'expliquent-elles rationnellement par des frustrations sociales de temps de crise, la démographie et «l'espace vital» ou la grande dépression des années 1930 et les impasses économiques gérées par les «ajustements structurels» se faisant écho? Dans les deux cas, culturalisme et sociologisme se présentent pour tout interpréter.

L'engrenage historique complexe qui, à partir d'héritages internes ou externes divers, a conduit de manière apparemment irrésistible («normal», disent certains) au génocide de l'été 1994, n'apporte pas en lui-même de réponse toute faite, issue du passé. Mais sa reconstitution aide à articuler les situations et les responsabilités successives, et par conséquent à mettre en cause l'invocation stéréotypée

1. Voir Pierre Ayçoberry, *La question nazie. Les interprétations du national-socialisme, 1922-1975*, Paris, Le Seuil, 1979, 317 p.

des héritages ancestraux, si fascinante dans les opinions populaires et si pratiques pour les propagandes. De ce point de vue, le refus de l'analyse historique au profit d'une lecture au premier degré du discours des acteurs est une mystification. Autant aurait-il valu en 1938 enregistrer sans distance le récit des frustrations d'un chômeur allemand et du mal que lui avaient fait les juifs, sans s'interroger sur la construction et la diffusion de l'idéologie qui l'amenait à interpréter ainsi la situation qu'il vivait². En Afrique comme en Europe, l'historien se trouve confronté aux réponses préétablies, celles du légendaire buté des fanatismes, prêt à tout justifier, et/ou celles de l'expertise froide des grands équilibres mondiaux, prompte à tout banaliser, en lieu et place des interrogations suscitées par les situations extrêmes. En Allemagne dans les années 1930, comme au Rwanda dans les années 1990, le respect de la dimension tragique d'un génocide n'est pas un détail et il suscite un même type de questionnement historique.

2. Exemple de récusation de l'histoire et de relativisme épistémologique au nom de la priorité des «sciences sociales de terrain» chez A. Guichaoua, «Un lourd passé, un présent dramatique, un avenir des plus sombres», dans A. Guichaoua (dir.), *Les crises politiques au Burundi et au Rwanda (1993-1994)*, Lille, USTL, 1995, p. 19.



Jean-Pierre Chrétien est directeur de recherche au CNRS et l'auteur de *Burundi. L'histoire retrouvée, Paris, Karthala, 1993. Il poursuit ses recherches sur la région des grands lacs (Afrique orientale).*